

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ اللَّهَ اشْتَرَى مِنَ الْمُؤْمِنِينَ أَنفُسَهُمْ وَأَمْوَالَهُمْ بِأَنَّ لَهُمُ الْجَنَّةَ...

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

فَإِنَّ مَالَهُ مَا قَدَّمَ، وَمَالُ وَاثِرِهِ مَا أَخَّرَ.

LA FONDATION : RESPECT AU CREATEUR, MISERICORDE POUR LA CREATION

Chers musulmans,

Après que notre bien-aimé Prophète (s.a.s) et ses nobles compagnons aient émigré à Médine, une pénurie d'eau apparut quelque temps après. Le puits de Rûma, qui pouvait résoudre ce problème, appartenait à un juif qui vendait chaque goutte d'eau contre de l'argent. Le Messager d'Allah (s.a.s) déclara alors : « **Celui qui achètera ce puits et le mettra à disposition des musulmans recevra quelque chose de bien meilleur au paradis.** » Ayant entendu cette bonne nouvelle, Uthman (qu'Allah l'agrée) acheta ce puits et le consacra à l'usage de tous ceux qui en avaient besoin.¹

Chers croyants,

Une fondation est la forme institutionnalisée de l'entraide et de la solidarité. Une fondation, c'est mettre à disposition de toute la création les moyens dont nous disposons selon la maxime prophétique: **خَيْرُ النَّاسِ أَنْفَعُهُمْ لِلنَّاسِ**

« **Le meilleur des hommes est celui qui est le plus utile aux autres.** »² C'est consacrer, sans rien attendre en retour, ce que notre regard apprécie, ce que notre cœur chérit, ce que notre main a du mal à donner, sur le chemin d'Allah. La fondation, c'est rendre éternels les biens qu'Allah nous a confiés en dépôt et les transformer en provisions pour l'au-delà. **« Vous n'atteindrez la véritable piété que lorsque vous dépenserez dans le chemin d'Allah ce que vous aimez... »**³ C'est répondre à cet ordre divin en donnant non pas ce qui est superflu, mais ce qui a le plus de valeur. C'est apporter de la joie à l'orphelin, un foyer au nécessiteux, de l'espoir à l'opprimé, du réconfort au malade.

Honorables musulmans,

La civilisation islamique est également une civilisation des fondations. Et le musulman est celui qui donne vie à cette civilisation. Le Prophète (s.a.s) a dit dans un hadith : « **Le véritable bien de l'homme est celui qu'il consacre à une œuvre pieuse avant sa mort. Ce qu'il laisse à ses héritiers n'est que ce qu'il a négligé de mettre sur la voie du bien.** »⁴ Adoptant ce hadith comme principe, nos ancêtres ont été les pionniers du bien à travers les mosquées, les madrasas, les hôpitaux, les soupes populaires, les bibliothèques, les caravansérails, les ponts et les fontaines qu'ils ont construits. Ils ont laissé de nombreuses œuvres dignes de louanges. Dans l'espoir d'obtenir cette bonne nouvelle de notre Seigneur : « **Allah a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis...** »⁵ Notre noble nation n'a jamais hésité à donner sa vie pour la foi, la patrie et les valeurs sacrées, et à dépenser toute sa richesse pour la satisfaction d'Allah.

Chers croyants,

Tous les lieux et œuvres de bienfaisance sont des dépôts confiés par ceux qui les ont donnés. Ce sont des lieux

dédiés à Allah et mis au service de l'humanité. Par conséquent, détourner ces œuvres et leurs revenus de leurs objectifs initiaux ou les laisser se perdre est une lourde responsabilité et un grand péché. Les fermer revient à trahir non seulement le donateur, mais aussi tous ceux qui en bénéficient. Cette phrase figure dans toutes les chartes de fondation : « Que ceux qui consomment injustement les revenus des fondations ne trouvent ni bonheur ici-bas ni dans l'au-delà. Que la malédiction d'Allah, du Prophète, des anges et de tous les musulmans soit sur ceux qui modifient les clauses de la fondation. »

Les fondations sont établies dans l'intention d'honorer le Créateur et de faire preuve de compassion envers Sa création. Hélas, aujourd'hui, certaines structures présentées comme fondations ou associations mènent, sous prétexte d'aide ou de service, des activités destructrices nuisant à nos plus précieux trésors : notre foi, nos valeurs morales, notre structure familiale et notre jeunesse. Certaines actions menées sous les noms d'éducation, de culture et d'art, empoisonnent les jeunes esprits aussi bien dans la réalité que dans le monde numérique. Pourtant, selon notre noble religion l'Islam, aucune activité ne peut être menée si elle contrevient aux commandements et interdictions divines, quel que soit son nom ou son objectif. Aucune initiative ne peut être entreprise si elle va à l'encontre de notre foi, de notre histoire, de nos valeurs ; si elle menace notre paix, notre unité et notre cohésion. Il ne peut y avoir d'activités qui altèrent la nature humaine, détruisent les foyers, ébranlent l'institution familiale à sa base, ou portent atteinte aux biens, à la vie, à l'honneur et à la dignité des personnes. La propagation parmi les jeunes de comportements immoraux, d'idéologies pernicieuses ou d'idées déviantes ne peut être tolérée. Les droits des animaux ne peuvent être instrumentalisés pour mépriser la vie humaine dans une quête d'intérêt ou de profit personnel.

Chers musulmans,

Les fondations sont les sceaux éternels de la civilisation islamique. Elles sont les clés du bien et les verrous du mal. Il nous incombe de répondre à ce verset : **« Tout bien que vous avancez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah... »**⁶ Nous devons porter une attention particulière à l'établissement, la protection et la transmission des institutions de bienfaisance aux générations futures. N'oublions pas que ce que nous accumulons ne nous profitera pas, mais que ce que nous dépensons sur le chemin d'Allah sera notre récompense dans l'au-delà.

Par cette occasion, je demande la miséricorde d'Allah pour ceux qui ont quitté ce monde après avoir consacré leurs biens pour Sa satisfaction, et la santé et la prospérité pour ceux qui sont encore en vie. Je conclus mon sermon avec cet avertissement du Prophète (s.a.s) : « **L'homme ne cesse de dire : "Mon bien, mon bien !" Ô fils d'Adam ! As-tu autre chose que ce que tu as mangé et épuisé, ce que tu as porté et usé, ou ce que tu as donné en aumône et envoyé dans l'au-delà ?** »⁷

¹ Tirmidhi, Manâkib, 18 ; Nessâi, Ehbâs, 4.

² Kudâi, Musned ach-chihâb, I, 365.

³ Âli Imrân, 3/92.

⁴ Bukhârî, Riqaq, 12

⁵ At-Tawba, 9/111.

⁶ Al-Muzzammil, 73/20.

⁷ Muslim, Zuhd, 3.

